



Léaz Flash Info n°38

08/06/2023

Prochain conseil municipal
Lundi 12 juin 2023 à 20h30.

Prochaine permanence

Mardi 13 juin 2023 de 17h à 19h.

Secrétariat de mairie

Le secrétariat de mairie sera exceptionnellement fermé le jeudi 15 juin 2023.

Combats du Fort

L'inauguration du panneau « Chemins de mémoire » commémorant les combats livrés à Fort l'Ecluse et à Longueray en 1940 et la conférence sur ce thème sont reportées au 11 novembre 2023.

La commémoration des combats du Fort aura lieu le samedi 17 juin 2023 à 10h30 devant la mairie.

Les élèves de l'école ont travaillé sur le projet « Chemins de mémoire », ils sont les bienvenus à cette cérémonie, ainsi que tous les habitants.

Un vin d'honneur clôturera cette cérémonie.

Jardin pédagogique

Le jardin pédagogique, situé derrière la mairie, est ouvert aux jeunes enfants accompagnés d'un adulte.

Il est en accès libre dans la journée tous les jours de la semaine.

Les jeudis matins, une animation collective est organisée pour les enfants de moins de 3 ans (accompagnés).

Parents, assistantes maternelles, n'hésitez pas à participer !

Budget participatif - (R)appel à projets

La commune a inscrit la somme de 2000 € comme budget participatif pour financer des projets proposés par les habitants/associations de la commune.

Les projets chiffrés sont à déposer en mairie avant le 1^{er} octobre .

Sécurité - Bus devant l'école

Pour des raisons de sécurité, il est demandé aux piétons d'emprunter les passages piétons et les voies piétonnes balisés.

Le transport scolaire utilise un grand bus.

Etant donné l'étroitesse du secteur

le grand bus scolaire n'a pas le droit de manœuvrer. **De ce fait, nous vous rappelons qu'aucun véhicule n'est autorisé aux abords de l'école selon l'arrêté municipal.**

Vous êtes priés de stationner sur les parkings de la mairie et du cimetière.

Création d'un comité des fêtes

Composé d'élus et d'habitants, il est chargé d'animer la commune.
N'hésitez pas à vous proposer pour en faire partie (contactez la mairie).

Boîtes à livres

La commune propose de généraliser les boîtes à livres dans les lavoirs.

Si vous possédez un meuble pouvant convenir, et que vous voulez vous en débarrasser...

Le séquoïa

Le séquoïa situé à côté de l'église a dû être abattu.
En effet, l'emprise de ses racines déformaient les dalles autour et jusqu'au mur de l'église. Il était trop proche de la toiture.
De plus, le feuillage s'était jauni, conséquence d'une maladie.
L'équipe municipale regrette d'avoir eu à prendre cette décision.
Il sera remplacé par des arbustes à l'automne.

Moustique tigre

Afin d'éviter la prolifération du moustique tigre, déjà bien présent sur notre territoire, veillez à ne pas laisser d'eau stagnante non couverte.

En effet, les larves de moustiques se développent en milieu aquatique.

Couvrez bien les récipients susceptibles de contenir de l'eau.

Fête des écoles et Léazienne le samedi 24 juin

Kermesse de l'école au local des associations.

Mini Léazienne : course vélo par catégories, de 13h à 16h

Jazz in Fort l'Ecluse

La saison redémarre au Fort.

Retrouvez le programme sur <https://www.fortlecluse.fr/>

Biodiversité

Pour favoriser la biodiversité, vous pouvez planter des haies d'arbustes locaux, et laisser des parties du jardin ensauvagées...

Déchetteries

L'accès à la déchetterie de Péron se fait désormais à l'aide de votre badge.

Le Grélon

Le Grélon sortira très prochainement. Si vous désirez publier un article.

Prenez contact avec la mairie.

Ouverture de la mairie

Lundi 13h-18h

Mercredi 8h30-12h

Jeudi 13h-16h30

Et sur rendez-vous

Contact

mairie@leaz.fr

04 50 48 23 01

Bibliothèque

Mercredi

10h-12h et 16h30-18h30

Jeudi 16h30-18h30h

Dernier samedi 10h-12h